

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2006(2005)
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 23 Décembre 2019

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2018/2019 - Stage Sélection Départementale 4 - Masculins nés en 2006(2005)

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2006(2005), en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

Samedi 4 et Dimanche 5 Janvier 2020, à NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Foyer des Sports, Place des Marronniers, 76330 Port-Jérôme-sur-Seine

Rendez-vous à 9h30 (Samedi) et fin vers 16h00 (Dimanche)

(Voir listes au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale** (à remettre à votre responsable de sélection à votre arrivée)
- L'**autorisation de prélèvement** (à conserver et remettre au responsable en cas de contrôle anti-dopage)
- Une copie de l'**attestation de carte vitale et de mutuelle** (à conserver et remettre au responsable en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin ou aux urgences).
- Un **ballon** (Taille 2)
- Une **gourde** ou une bouteille d'eau
- Des **chaussures de sport propres** et éventuellement des **claquettes** pour les temps de repos
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)

⇒ **INFORMATIONS / PROCHAINS REGROUPEMENTS**

Stage avec **HÉBERGEMENT** en pension complète. Pensez tout de même à prendre votre **DUVET**, des **affaires de rechange**, votre **nécessaire de toilette** et des **claquettes** pour les temps de repos.

2^{ème} TOUR TERRITORIAL INTER-COMITES : Dimanche 26 Janvier 2020 (lieu à déterminer)

Nous attirons votre attention sur l'évolution du règlement des années d'âge des INTER-COMITES Masculins.

👉 **Maximum 4 joueurs nés à partir du 1er septembre 2005 et non-inscrits en pôles peuvent participer.**

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2006(2005)**

Nicolas CHERON (Réfèrent) ☎ 06 13 99 70 09 - celine.cheron@sfr.fr

Yann BEAUFOUR ☎ 06 78 07 46 55 - beaufour.yann@neuf.fr

Jonathan BOUIN ☎ 06 66 22 41 23 - jonathan.bouin@gmail.com

Confirmer votre participation (ou non) par mail directement à votre référent de sélection.

Olivier CLERMONT

Conseiller Technique Fédéral 76

Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ P. METAYER - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Président de votre club
- ☐ Membres ETD - Détection Masculins
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ M. FERRON - CTS LNHB

Retrouvez le prévisionnel des stages et la liste des jeunes convoqué(e)s sur notre site : www.handball76.org

Retrouvez la localisation d'un gymnase grâce à GO-HAND : <http://gohand.arbitrhand.fr>



DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2006

Référent : Nicolas CHERON ☎ 06 13 99 70 09 📧 celine.cheron@sfr.fr

STAGE SELECTION DEPARTEMENTALE 4 - Samedi 4 et Dimanche 5 Janvier 2020 à ND DE GRAVENCHON

Nom	Prénom	Club 2018/2019	Année	Poste	Latéralité
ALEXANDRE	MATHIS	ALCL	2006	DC	D
AUZOU	ELIOTT	ROUEN	2006	AR/AIL	G
BLOIS	NATHAN	DIEPPE	2006	AIL/AR	D
BOULART	GABIN	GONFREVILLE	2006	AR	D
COQUIN	CLEMENT	ALCL	2006	GB	D
DELAY-GUELLEC	KYLIAN	ALCL	2006	PIV	D
DELPLANQUE	THOMAS	EU	2006	GB	D
GERARD	EMERICK	ROUEN	2006	AR/AIL	G
GODEMENT	JEREMY	YVETOT	2006	AR/DC/PIV	D
HALLYG	MELVIN	AUMALE	2005		D
HASSAN	CLEMENT	MONTVILLE	2005	AIL/AR	G
LEBARON	MATHEO	OCTEVILLE	2006	AR	D
LECOINTE	SAMUEL	ROUEN	2006	AIL	D
LOISELEUR DE LONGCHAMPS	VICTOR	FECAMP	2006	AIL	D
MAUVIEL	RAPHAEL	BUQUET	2005	AR/AIL	G
MOREL	GABIN	ROUEN	2006	DC/AIL	D
MORIN	MARTIN	MONTVILLE	2005	DC/AIL	D
MVOUELE	STEF	ALCL	2006	AR	D
PETIT	REMI	EU	2006	AR	D
POLAERT	LOUIS	DIEPPE	2006	DC	D
QUENU	TANGUY	EU	2005	AIL/DC	D
SANDU	ANDREA	SOTTEVILLE	2006	AIL	G
REMPLAÇANT(S) NON CONVOQUE(S) (possibilité d'être sollicité en cas d'absence ou de blessure)					
CARPENTIER	SIMON	ST NICOLAS	2006	AR	D
LAUNAY	EVAN	SOTTEVILLE	2006	GB	D
SAHUT	PIERRE	ST NICOLAS	2006		D
TREBOZ	NIELS	ROUEN	2006	GB	D

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date : **Cadre à remplir**

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.